

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 130

présenté par

M. Taverne, M. Allisio, Mme Auзанot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après la deuxième phrase de l'alinéa 10, insérer la phrase suivante :

« À l'échelle nationale, cela est notamment le cas pour les territoires insulaires, dont certains sont menacés de submersion. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La montée du niveau des océans résultant du réchauffement climatique est un phénomène dont les conséquences seront catastrophiques pour nombre de régions du monde. S'agissant de notre pays, si certaines zones côtières sont concernées, les conséquences les plus dramatiques concerneront les territoires insulaires, et notamment la Polynésie française où près d'un tiers des îles sont menacées

de disparition du fait de leur submersion permanente. Cela est principalement le cas de l'archipel des îles Tuamotu dont les atolls, culminant à deux, voire trois mètres parfois seulement au dessus du niveau de la mer, pourraient être engloutis, menaçant de fait les milliers de nos compatriotes qui y vivent.

Plus généralement, une attention particulière doit évidemment être portée à ces territoires fortement menacés, puisqu'il s'agit là de centaines de milliers de nos compatriotes qui feront face à cette montée des eaux et à ses conséquences telles que les submersions permanentes et les inondations mais aussi l'augmentation de la salinité des terres rendant les produits agricoles impropres à la consommation, comme cela est déjà le cas à Tuvalu, autre Etat du Pacifique.

Le présent amendement propose ainsi de souligner ces risques qui pèsent sur nos territoires insulaires, et auxquels nos Armées auront à faire face dans leurs missions.